

**ASSEMBLÉE NATIONALE**14 octobre 2024

---

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-2

présenté par

M. Cordier, Mme Sylvie Bonnet, M. Brigand, Mme Corneloup, M. Bony, M. Bazin,  
M. Fabrice Brun, Mme Blin, M. Di Filippo, M. Ray, Mme Kremer, Mme Bazin-Malgras et  
Mme Petex

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Pouvoirs publics »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

<b>Programmes</b>	+	-	<i>(en euros)</i>
Présidence de la République	0	4 000 000	
Assemblée nationale	0	0	
Sénat	0	0	
La Chaîne parlementaire	0	0	
Indemnités des représentants français au Parlement européen	0	0	
Conseil constitutionnel	0	0	
Haute Cour	0	0	
Cour de justice de la République	0	0	
participation au désendettement de l'Etat <i>(ligne nouvelle)</i>	4 000 000	0	
<b>TOTAUX</b>	4 000 000	4 000 000	
<b>SOLDE</b>	0		

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Alors que le budget de l'Elysée a déjà bénéficié d'une rallonge de 12 millions d'euros en 2024, il n'est pas acceptable que son budget augmente encore de 3 millions. Si les Français doivent faire des efforts fiscaux compte tenu de la situation inquiétante des finances de la France, l'Etat, et à fortiori le Président de la République, doit contribuer à cet effort.

La création de 7 ETP au sein de la "Maison Elysée" n'est pas acceptable alors que 4000 postes d'enseignants seraient supprimés !

Cet amendement prévoit donc la création d'un nouveau programme "participation au désendettement de l'Etat" dont l'action unique intitulée "participation au désendettement de l'Etat" est abondée à hauteur de 4 millions d'euros en ponctionnant 2 millions sur l'action n°1 "personnel" et 2 millions sur l'actions n°3 "déplacements présidentiels" du programme "Présidence de la République".